



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 juin 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. MELOTTE et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 24 juin 2011

Publié le 1er juillet 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 55

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 22

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Rémi DETANG	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. José ALMEIDA	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. Jean-François DODET	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMMENT
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD.
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	

Membres absents :

Mme Christine DURNERIN	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Lucien BRENOT	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Michel ROTGER	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Claude DARCIAUX	M. Michel JULIEN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
	M. Jean-Claude DOUHAI pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEPLACEMENTS**Billettique - SNCF - Demande de subvention**

L'Espace de Vente Intermodal (EVI), situé en gare de Dijon-Ville, est actuellement inclus dans le cadre de la convention du pôle d'échanges multimodal de la gare de Dijon Ville (convention quadripartite entre la Région Bourgogne, le Département de la Côte d'Or, le Grand Dijon et la SNCF), qui arrive à échéance au 31 décembre 2012.

En plein coeur de la gare depuis février 2009, l'Espace de Vente Intermodal est la vitrine commerciale de l'intermodalité en Bourgogne. Il permet aux voyageurs d'accéder à l'ensemble des informations relatives à leurs déplacements en transport public en Bourgogne.

Les missions de l'EVI

La SNCF, en tant que gestionnaire du Pôle d'Echange Multimodal de Dijon et de l'EVI a confié à EFFIA Synergies Bourgogne Franche-Comté la réalisation des missions de vente des produits monomodaux et multimodaux des trois réseaux TER, TRANSCO et DIVIA :

- gamme tarifaire TER : Ventes sur poste Mosaïque;
- gamme tarifaire TRANSCO : Poste de vente spécifique du réseau Transco sur lequel le guichetier « bascule » (système de « switch » pour vente sur même écran);
- gamme tarifaire DIVIA : Ventes « au casier »;
- gamme tarifaire multimodale TER/DIVIA : Ventes via Mosaïque pour Bourgogne Fréquence Plus, Bourgogne Fréquence Jeune Plus
- gamme tarifaire multimodale DIVIA/TRANSCO : Vente sur le TPV Transco pour le titre Connivence

En plus de la vente, EFFIA Bourgogne Franche-Comté assure également, pour le compte de l'activité TER Bourgogne, de Divia mais également pour le réseau TRANSCO dont il est la continuité de l'ancienne gare routière, les missions suivantes :

- informations tarifaires et horaires en situation normale comme perturbée;
- service après-vente;
- encodage des cartes magnétiques.

L'Espace de vente c'est :

- le 1^{er} point de vente de titres régionaux en Bourgogne, environ 60% des ventes TRANSCO pour le CG 21;
- 25 000 titres vendus ou encore 20 000 clients reçus mensuellement.

Le déploiement billettique du réseau TRANSCO sur l'EVI est prévu pour septembre 2011. C'est pourquoi, les travaux pour l'adaptation de l'EVI à la billettique seront réalisés au préalable pour les trois réseaux à partir de juin 2011.

L'emplacement des locaux en gare de Dijon-Ville est conservé.

La SNCF va procéder aux aménagements nécessaires au passage en billettique des outils de distribution du Conseil général de la Côte d'Or et du Grand Dijon prévus respectivement en septembre 2011 et en avril 2012 et le cas échéant à celui du TER à un horizon restant à définir par la Région.

Le coût détaillé des aménagements ainsi que la répartition des subventions sont présentés ci dessous :

	Coûts HT	Travaux effectués
Télécom/informatique	11 582	travaux de câblage TER et outil mutualisé CG21/Grand Dijon, onduleurs, ventilation du rack, switch, plateau, Installation et paramétrage réseau, raccordement des postes TER, mise à jour schémas, recettes prises réseau...
Aménagements mobilier/ergonomie	15 496	Création sur mesure armoire de rangement derrière le guichet 1 (à la place de la paroi en verre), 4 extensions de plans de travail, aménagement du plateau (angle arrondi) du poste 1, installation sur site
Courants Forts	7 150	Remplacement prises par prises ondulées, goulottes de distribution, fourniture et pose de bandeaux équipés de PC normales et ondulées, fourniture et pose de disjoncteurs, démontage paroi en verre et transport
Signalétique	2 420	Tôlerie drapeau laqué , décoration permanente sur 2 faces, installation, stickers parois vitrées et à terre
Maîtrise d'oeuvre	1 833	
TOTAL	38 481	

Répartition des subventions attendues par la SNCF:

Région Bourgogne	12 827 €
Conseil Général Côte d'Or	12 827 €
Grand Dijon	12 827 €
Total	38 481 €

La SNCF sollicite donc une subvention pour ces aménagements.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'accorder** une subvention de 12 827 € à la SNCF au titre de l'aménagement des locaux de l'Espace de Vente Intermodal situé en Gare de Dijon Ville, dans le cadre de la mise en oeuvre de la billettique intéropérable;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à procéder au versement de la subvention et à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision;
- **de prélever** les crédits nécessaires sur le budget de l'exercice en cours.